

Publiée le 06/01/2025 | Réf. MENJ-10-2024-14569

AESH 01 AIN / Circonscription PONCIN – Année 2025

Académie de LYON

Le Poste

AESH 01 AIN / Circonscription PONCIN – Année 2025

Diplôme requis : Niveau 4 :

Baccalauréat

Emploi ouvert uniquement aux
contractuels

Hors catégorie

CDD

Encadrement : Non

Date de vacance de l'emploi :
01/09/2024

L'établissement

Description de poste

Acteur clé pour une école pleinement inclusive, vous accompagnez des élèves en situation de handicap dans les domaines suivants :

- les actes de la vie quotidienne : habillage, hygiène, déplacements, ect.
- les apprentissages éducatifs, culturels, sportifs, artistiques ou professionnels
- les activités de la vie sociale et relationnelle : interactions avec les camarades, ect.

Pour en savoir plus sur le métier d'AESH :
<https://www.education.gouv.fr/les-accompagnants-des-eleve>

Circonscription d'inspection du 1er degré de Bourg en Bresse - ASH

Circonscription d'inspection du 1er
degré de Bourg en Bresse - ASH
7 Avenue JEAN-MARIE VERNE
01000 BOURG EN BRESSE

Vous bénéficiez pour cela d'une formation de 60 heures durant la première année d'activité et d'un accès aux formations continues inscrites aux plans départementaux et académiques de formation.

Descriptif du profil recherché

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de niveau 4 (Bac ou équivalent) et/ou diplôme dans le domaine de l'aide à la personne et/ou du handicap (DEAES, CAP Petite enfance, Aide soignant, AMP...)

Les compétences professionnelles attendues sur le poste sont :

- l'écoute
- la patience
- l'empathie
- un bon relationnel
- un intérêt pour le travail avec les enfants ou les adolescents
- le goût pour le travail en équipe

Les candidats doivent, en outre, être :

- titulaires d'un titre de séjour en cours de validité avec une autorisation de travail pour les ressortissants hors Union Européenne

-ne pas avoir d'inscription au bulletin numéro 2 du casier comportant de mention incompatible avec l'exercice des fonctions

-ne pas avoir d'inscription au fichier des auteurs d'infractions terroristes (FIJAIT) et fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes

Conditions particulières exercice

Vous accompagnez des enfants notifiés avec des handicaps différents nécessitant une approche adaptée à chaque accompagnement.

Vous êtes affecté au sein d'un pôle inclusif d'accompagnement localisé (PIAL).

Vous pouvez être amené à exercer vos missions dans des établissements du 1^{er} degré et du 2nd degré, du secteur public ou privé sous contrat, appartenant tous au même PIAL.

Vous pouvez être amené à changer d'école ou d'établissement au sein du PIAL.

L'offre d'emploi concerne les PIAL de la circonscription de PONCIN soit : les PIAL Pont d'Ain, PIAL Ceyzériat, PIAL Leyment, PIAL Meximieux.

Pour visualiser les PIAL du département de l'Ain, cliquer sur le lien suivant :
<https://ash-ain.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article474>

Informations complémentaires

Temps incomplet annualisé sur semaines scolaires

Rémunération

Vous bénéficiez d'un contrat de droit public d'une durée de 3 ans (CDI possible à l'issue de ce premier contrat).

Rémunération d'un AESH au premier échelon qui réalise 26 heures d'accompagnement par semaine (66% d'un temps plein) : 1204,71 € brut/mois (évaluation au 07.05.2024)

Indemnités complémentaires (sous conditions) :

-Indemnité de résidence

-Indemnité de fonction

-Supplément Familial de Traitement

-Remboursement forfaitaire au titre de la protection sociale complémentaire en santé : 15€ mensuels

-Remboursement forfaitaire du titre de transport (75% du montant de transport en commun)

-Prime de mobilité durable (de 100 à 300€/an en fonction du nombre de déplacements réalisés)

-Prime REP-REP+ (selon votre quotité de travail et l'établissement où vous exercez)

Descriptif employeur

La direction des services départementaux de l'Ain recrute en contrat à durée déterminée des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) tout au long de l'année scolaire. [Pour découvrir la DSDEN de l'Ain - le lien](#)

Documents à transmettre

CNI/Titre de séjour + passeport; CV;
Diplômes; Lettre de motivation